

Les proportions des matériaux demeurent cependant les mêmes, soit deux parties de « brun » pour une partie de « vert ».

Les étapes :

1. Mettre de 10 à 20 cm de matériaux bruns au fond du composteur.
2. Ajouter les matériaux verts au fur et à mesure de leur production.
3. Ajouter de temps à autre une pelletée de terre ou de vieux compost.
4. Ajouter au besoin des matériaux bruns de façon à rééquilibrer la proportion « brun / vert ».

*Un composteur c'est bien, mais deux c'est mieux !
Avoir deux composteurs facilite grandement la gestion du compost. Cela permet d'ajouter de la matière fraîche dans l'un pendant que se poursuit la maturation dans l'autre.*

Choix du site de compostage

Caractéristiques de l'emplacement idéal :

- Légèrement ombragé,
- Bonne circulation d'air.
- À l'abri des grands vents.
- Accès facile à partir de la maison et du jardin.
- Proximité d'un point d'eau.



Exemple : orée du bois, sous un arbre.

Il est recommandé d'accumuler les sources de carbone dans un endroit sec près du site de compostage.

Si vous avez des animaux domestiques, assurez-vous qu'ils ne puissent pas avoir accès au tas de compost.

Quand l'utiliser ?

Comment savoir si le compostage est terminé ?

Le compost est mûr lorsqu'on ne reconnaît plus les matériaux avec lesquels il a été fabriqué, qu'il dégage une bonne odeur de sous-bois et que les vers en sont absents.

Les périodes idéales pour appliquer le compost sont le printemps et l'automne. La majorité des plantes requièrent un compost mûr mais certaines apprécient un compost jeune.

Bénéfices biologiques de l'amendement compost :

Il permet d'inoculer le sol de milliards de micro-organismes dans le but :

- D'améliorer la structure du sol, en stimulant la formation d'agrégats (hyphes fongiques, mucilages microbiens).
- D'augmenter dans certains cas la résistance aux maladies (compétition, résistance induite, antibiose, etc).
- De stimuler la microflore indigène du sol en lui fournissant une source de nourriture.
- De valoriser les ressources et réduire de plus de 40% le volume de déchets.
- De réduire la pollution.
- De produire un amendement organique de qualité pouvant être utilisé dans les plates-bandes, le jardin ou sur la pelouse pour en améliorer le sol.

Le compostage permet de retourner à la terre ce qu'elle a produit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme de compostage domestique de la MRC de Charlevoix communiquez avec Isabelle Tremblay, chargée de projet en environnement :
(418) 435-2639 (poste 107).



Le compostage est un procédé naturel permettant de transformer les matières organiques en un excellent fertilisant pour la terre du jardin ou des plates-bandes. Cette transformation s'effectue grâce aux micro-organismes et aux vers de terre qui décomposent les matières organiques en élément dont se nourrissent les plantes.

Le compost constitue une heureuse alternative aux produits chimiques. Incorporé au potager ou dans les plates-bandes, il améliore les qualités du sol et permet d'obtenir des plantes vigoureuses et en santé. Étendu sur la pelouse, au printemps et à l'automne, il lui procure une nouvelle vitalité.

Pourquoi composter ?

- ✓ Pour poser un geste concret pour l'environnement en réduisant de 40% le volume de ses ordures ;
- ✓ Pour faire des économies sur l'achat d'engrais et de compost commercial ;
- ✓ Pour avoir un contrôle sur les matières à composter et ainsi obtenir un produit de qualité ;
- ✓ Pour diminuer les coûts engendrés par la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Processus de compostage :

Phase 1 : Multiplication rapide des micro-organismes qui consomment les sources de nourriture rapidement disponibles.

Phase 2 : La température s'élève en raison de la forte activité microbienne dans la phase précédente et une nouvelle population microbienne adaptée à la chaleur prend le relais. La chaleur produite durant cette phase provoque la vaporisation d'une quantité importante d'eau. On peut alors arroser les résidus pour ajuster leur contenu en eau. Il est préférable d'effectuer un retournement du matériel pour aérer les résidus. Cela permettra d'accélérer la décomposition et de réduire la production de mauvaises odeurs.

Phase 3 : La température redescend et les micro-organismes de la phase 1 poursuivent leur travail en étant moins nombreux. Les vers de terre poursuivent le travail.

Phase 4 : Les vers de terre se retirent. La nourriture restante est plus difficile à obtenir pour la population microbienne qui se stabilise.

Ingrédients :

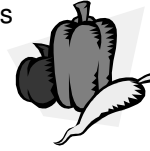
Les ingrédients requis pour la fabrication du compost sont séparés en deux catégories :

Matières riches en azote (matériaux «verts»)

- Restes de fruits et de légumes
- Rognures de gazon en petite quantité
- Pâtes alimentaires
- Résidus de café (incluant le filtre)
- Coquilles d'œufs
- Algues
- Cheveux, ongles
- Poils d'animaux
- Les Sachets de thé et de tisane
- Pain, riz et autres céréales complètes



- Déchets verts de jardin : - fleurs fanées- résidus de taille des annuelles et des vivaces et des plantes légumières- plantes sans graines



Matières riches en carbone (matériaux «bruns»)

- Feuilles d'arbres sèches
- Paille et foin
- Brindilles
- Noyaux
- Tissus constitués de fibres naturelles
- Écales de noix
- Papier journal (encre noire seulement) Préférable de le recycler
- Terre
- Plantes mortes
- Sciures et copeaux de bois en petite quantité



Matériaux à ne pas composter

- Plantes en graines ou plantes à rhizome
- Cendre de bois
- Chaux
- Viandes et poisson
- Huiles
- Os
- Produits laitiers
- Excréments d'animaux
- Poussière d'aspirateur
- Charpie de la sècheuse
- Feuilles de rhubarbe
- Matériaux contaminés avec pesticides ou des produits dangereux
- Bois traité
- Plantes ou feuilles malades



Il est recommandé de déchiqueter grossièrement les feuilles pour accélérer leur décomposition. De plus, il est

important de conserver les sources de carbone sèches pour toujours maintenir un rapport de 1/3 de matières vertes (azote) et 2/3 de matières brunes (carbone). S'il y a un surplus d'azote dans le tas, une partie de cet élément sera perdue sous forme de gaz ammoniacaux qui dégagent une odeur nauséabonde. Une surabondance de matières riches en carbone empêchera le compost de s'activer.

Deux Techniques :

1) La méthode du « pâte chinois » « Brun / vert / terre »

cette méthode peut être utilisée à deux moments de l'année, soit :

- ✓ Au printemps, lorsqu'on a accumulé à l'extérieur les résidus de cuisine de l'hiver dans des seaux en plastique;
- ✓ À la fin de l'été, lorsque vient le temps de fermer le jardin.

Les étapes :

1. Mettre une couche de 8 à 10 cm de matériaux bruns.
2. Ajouter 4 ou 5 cm de matériaux verts (la proportion recommandée est de deux parties de « brun » pour une partie de « vert »).
3. Étendre 1 cm de terre ou de vieux compost.
4. Arroser si les matériaux sont secs.
5. Continuer la superposition des trois couches jusqu'à ce que le composteur soit plein.
6. Terminer par des matériaux bruns et arroser au besoin.

2) La méthode de l'accumulation graduelle

Cette méthode se pratique en tout temps de l'année. Elle est idéale pour les débutants. L'alternance des matériaux est moins systématique que dans la méthode du « pâte chinois » puisque ceux-ci sont ajoutés au composteur au gré de leur disponibilité.